

Ordonnance Souveraine n° 3.097 du 19 octobre 1945 portant approbation d'un avenant au traité de concession de la Compagnie monégasque d'électricité

Type	Texte réglementaire
Nature	Ordonnance Souveraine
Date du texte	19 octobre 1945
Publication	Journal de Monaco du 25 octobre 1945 ^[1 p.3]
Thématiques	Contrats et marchés publics ; Energie

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1945/10-19-3.097@1945.10.26>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Est approuvé l'Avenant n° 3 du Traité de Concession de la Société Monégasque d'Électricité, intervenu le 16 Mai 1945, entre Notre Administrateur des Domaines et M. Ernest Cordier, Administrateur Délégué de la Société Monégasque d'Électricité, Société Anonyme au capital de 4.050.000 francs.

Notre Secrétaire d'État, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'État sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 25 octobre 1945

^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1945/Journal-4593>